

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 JANVIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 JANVIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mrs Jacques PENE - André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - Mme Carmen LESPARRÉ - Adjoint - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Christine BASLY - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Gisèle CAMIADE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - Mrs Serge BALAO - Michel LAPEGUE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Sylvie LAULOM - Maryse BARADA - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Mme Marie-José CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Me José ARDANUY.

#### POUVOIRS :

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jacques PENE  
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN  
 M. Michel LAPEGUE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
 M. Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE jusqu'à 18 h 25  
 M. Henri JOBARD donne pouvoir à M. André DROUIN  
 Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES  
 Mme Maryse BARADA donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
 Mme Patricia NUNES donne pouvoir à Mme Carmen LESPARRÉ  
 Mme Marie-Josée CAU donne pouvoir à M. Michel LABORDE  
 M. Edmond CAUBRAQUE donne pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

#### **OBJET : PARKINGS DES BERGES ET CHANZY : ABONNEMENTS : GRATUITE D'UN MOIS**

Afin de favoriser le commerce du centre ville, à l'occasion des soldes, le stationnement aux parkings des Berges et Chanzy, est gratuit du 15 janvier au 2 février 2014.

Il est donc proposé d'octroyer aux abonnés, qui avaient déjà acquitté le montant de l'abonnement pour le mois de janvier, la gratuité de ces parkings pour une période correspondant à un mois d'abonnement mensuel forfaitaire couvrant le mois de janvier 2014.

Cette gratuité sera accordée en fonction des modalités d'abonnement souscrit.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

OCTROIE aux abonnés des parkings des Berges et Chanzy une période de gratuité correspondant à un mois d'abonnement, dans les conditions évoquées ci-dessus, à partir du mois de février 2014,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20140129-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Vice-Président du Conseil  
Général des Landes**

*Affichée le : 31 Janvier 2014*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».